



Commission Régionale de BMX

Fédération Française de Cyclisme
Comité Régional Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur

*Vélodrome des Olives
184 Avenue des poilus
13013 Marseille
Antenne Hyères
Vélodrome de Costebelle
Chemin de l'Ermitage
83400 Hyères*

CAHIER DES CHARGES ORGANISATION MANCHE COUPE REGION SUD BMX RACING 2024



LA PISTE :

La piste devra obligatoirement avoir obtenu au minimum 2 mois avant la date prévue de l'épreuve une **classification Niveau 2 valide**.

Avoir rempli la certification régionale jointe en annexe à ce cahier des charges. Celle-ci devra être retournée 30 jours avant l'épreuve à la CRBMX-Région Sud.

A la charge du club organisateur :

Afin de faire mettre l'épreuve sur la plateforme d'inscription **maj.ffc**, de faire au minimum 2 mois avant la date de l'épreuve, la déclaration des droits d'organisation auprès du comité régional Région Sud de l'épreuve en s'acquittant du règlement (demande d'organisation disponible sur le site du comité).

Le règlement des indemnités de l'administrateur de course, de l'opérateur photo finish et de son adjoint, du staff arbitral, pour ses derniers suivant les modalités retenues par la Commission Arbitrale du comité Région Sud pour la saison 2024.

A noter qu'il est laissé au club organisateur le choix du prestataire de la photo finish dont la présence est obligatoire.

De prévoir le repas de midi pour le personnel de tout le staff d'organisation travaillant la journée. Ainsi que tout au long de la journée suivant les conditions météo, d'alimenter le personnel de tout le staff organisation en place sur la piste matin et après-midi, en boissons chaudes ou froides (eau minérale suffisante).

Infrastructures à mettre obligatoirement à disposition lors de la compétition

Parkings : Un pour les pilotes et visiteurs avec un nombre suffisant de place,
Un réservé exclusivement aux officiels.

Des toilettes en nombre suffisant.

Un point d'eau potable accessible aux pilotes.

Un parc coureur assez vaste et fermé (tenir compte du nombre potentiel de pilotes).

La pré-grille devra comporter au minimum 11 couloirs.

Nota : Le 11^{ème} couloir sera pendant l'épreuve réservé aux retardataires.

Un local isolé du public situé à proximité de la ligne d'arrivée **et réservé exclusivement au secrétariat et à la reprographie**, il doit être suffisamment vaste **avec obligatoirement deux postes de travail**, dont l'un étant agencé pour pouvoir dispatcher dans de bonnes conditions les feuilles de race et avoir l'équipement suivant:

Tables et chaises en nombres suffisants.

Electricité d'une puissance suffisante (éclairage, 2 x 3 prise de courant **minimum**), l'hiver le chauffage. Un photocopieur **performant avec recharges de poudre ou toners**. Petit matériel à voir avec l'administrateur (stylos, stylos de différentes couleurs, correcteur blanc, agrafeuse, règles, crayons de papier, gommes, ciseaux etc.).

Des chemises en carton de différentes couleurs (6 couleurs au minimum)

Ainsi que des enveloppes kraft de taille 162X229 mm

Des ramettes de feuilles type A4 blanches et de 4 couleurs différentes, Exemple. (**Vert** pour les 1/8, **Jaune** pour les 1/4, **Bleu** pour les 1/2, **Rose** pour les finales).

Matériel pour affichage suivant mode choisi (scotch, colle ou agrafeuse avec agrafes de rechanges).

Pour l'arrivée et le staff arbitral, mise à disposition de petits carnets de format 105 X 148 et stylos ou crayons gris en nombre suffisant.

Pour les Arbitres des drapeaux de différentes couleurs au minimum : 1 rouge, 1 vert, 4 jaunes.



Pour la gestion de la course sous le programme Sqorz, le club devra prévoir d'avoir obligatoirement au secrétariat pour le jour de l'épreuve une bonne connexion Internet par Wifi ou câble rj45.

Pour la photo finish placée obligatoirement à proximité de la ligne d'arrivée, un local ou un abri adéquat (si tente avec 3 cotés fermés) qui devra impérativement prendre en compte les conditions climatiques prévisibles à la date de la compétition (Pluie, vent, grand froid etc..). Celui-ci devant être équipé d'un point électrique. Il pourra être accepté après accord de la CRBMX Région Sud comme autre alternative un véhicule équipé qui permet dans de bonnes conditions l'installation du secrétariat et de la photo finish.

PERSONNELS MIS A DISPOSITION OBLIGATOIREMENT PAR LE CLUB

Deux assistants pour la pré grille, ces personnes devront être présentes et disponibles pour réguler les pilotes dès le début des essais à 8h30.

Un Starter : Cette personne devant être obligatoirement détenteur **d'une licence arbitre** pour la saison en cours

Pour veiller à la sécurité des pilotes, pendant les essais contrôlés et les essais grille du matin et de l'après-midi, prévoir deux à quatre personnes au minimum suivant le profil de la piste. Ces personnes devront être présentes et disponibles impérativement **dès le début des essais du matin à 8h30 et de l'après-midi à 13h00**.

Prévoir un personnel d'entretien de la piste **dès le début des essais** avec les accessoires nécessaires (Balais, raclettes, etc.)

Pour le bon fonctionnement du timing : dès la fin des courses du matin **prévoir obligatoirement des personnes** pour la pré grille, la grille et la butte de départ ainsi que sur la piste les personnes prévues pour les essais, ainsi que **forcément la présence du starter**.

Une personne pour l'évacuation de la zone d'arrivée : présent **dès le début de la compétition**

Pour le secrétariat : **Un responsable** de l'affichage des races, ce personnel sera **à disposition** du secrétariat **dès la mise en place** de celui-ci et pour toute la durée de la compétition.

La liste de ce personnel relevé sur la fiche de mise à disposition remise avec le cahier des charges, devra obligatoirement être communiquée au plus tard le vendredi soir précédent la compétition au responsable de la commission départementale des arbitres du comité départemental dont il fait partie.

L'organisateur est seul responsable de son personnel et de sa ponctualité

LES SECOURS :

Prévoir obligatoirement **un poste de secours** qui sera utilisé pour l'assistance sanitaire et médicale.

Il doit être situé en communication directe avec le réseau routier extérieur et permettre le parking au minimum d'une ambulance de service.

Les secouristes seront pour assurer en continuité la poursuite de l'épreuve, en nombre suffisant **deux équipes au minimum pour la piste**, ainsi qu'une équipe pour les soins dans le poste, tenir compte du nombre potentiel de participants. De plus le club s'engage à informer la caserne des pompiers ainsi que le centre hospitalier les plus proches, de l'existence de l'épreuve, des dates, des horaires et des détails de la manifestation.

Les secours devront être mis en place et disponibles tout au long de la journée **dès le début des essais du matin 8h30** ainsi que pendant les essais de l'après-midi.

Un médecin est fortement recommandé, en plus des secouristes.

Important : Faire noter dans la convention qu'un rapport des interventions devra être obligatoirement remis au président de jury.

Un service d'ordre (ex : police municipale) serait souhaitable pour assurer la sécurité autour du site de la compétition.



MODALITES ADMINISTRATIVES :

L'invitation :

Sera faite exclusivement sur la trame de l'invitation type éditée par la CRBMX Région-Sud reprenant tous les renseignements nécessaires pour une bonne information de l'épreuve.

La trame sera finaliser par l'organisateur en y ajoutant :

- L'affiche **qui devra obligatoirement intégrer le logo du comité FFC Région Sud**
- Le club y notera tous les éléments d'informations qu'il jugera nécessaire, (accès, parkings, etc...) et renseignements (emplacement des tentes, services de restauration, buvette, restauration etc...)

Des modifications pourront être apporter aux couleurs des cadres, changer le logo du club

Et si le club organisateur souhaite que soit fait le remboursement des annulations après la date limite, celui-ci devra le faire connaitre en le notant clairement sur l'invitation.

Une fois l'invitation finaliser, le club devra en faire retour au Maximum 17 jours avant l'épreuve, afin que la CRBMX Région Sud puisse en faire suffisamment tôt la diffusion auprès des clubs.

Désignation de l'administrateur :

La CRBMX Région Sud nomme l'administrateur de course qui sera éventuellement seconder s'il le souhaite par un adjoint

L'EQUIPE ARBITRALE :

La Commission Arbitrale du comité FFC Région Sud établira la liste des arbitres principaux suivante :

- Le Président de jury
- L'adjoint du président de jury
- L'arbitre de pré grille
- L'arbitre de départ
- Les arbitres de piste (3)
- L'arbitre d'arrivée
- Le binôme d'arrivée

Pour l'arrivée en cas d'absence ou de panne de la photo finish, c'est les clubs participants qui devront mettre à disposition les personnes qui occuperont les postes des 6 juges d'arrivée du matin comme de l'après midi.

Dès que connue, cette liste sera communiquée au président du club organisateur par le responsable arbitral départemental auquel il appartient .

Prendre en compte que les arbitres du club intégrés dans le staff arbitral ne font pas partie des personnes mises à dispositions par le club



DEROULEMENT TYPE DE LA COMPETITION :

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc.)

Pour le matin les classes d'âge de U7 à U11 + Toutes classes Cruisers

La durée réelle des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits

8h30 → 8h40 essais contrôlés

8h40 → 9h20 essais grille

9h30 → début des 3 Manches

A l'issue des 3 M enchainement des ¼ finales

A l'issue des ¼ 10 minutes de pause suivie des ½ finales + 4^{ème} manche*

A l'issue des ½ 10 minutes de pause suivie des Finales + 5^{ème} manche*

Vers 12h30 fin des courses suivie de la remise des récompenses du matin (voir les récompenses),

Pour l'après-midi les classes d'âge de U13 à Elite régional

La durée réelle des essais sera définie par le PDJ suivant le nombre d'inscrits

Essais ; Début dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers

10 minutes préparation pré grille → début des 3 Manches

A l'issue des 3 Manches enchainement des ¼ de finale

A l'issue des ¼ 10 minutes de pause suivie des ½ finales + 4^{ème} manche*

A l'issue des ½ 10 minutes de pause suivie des Finales + 5^{ème} manche*

Vers 17h00 fin des courses suivie de la remise des récompenses de l'après-midi, (voir les récompenses)

* Les classes d'âges hors filles U9, U11, U13 et U15, comportant moins de 9 inscrits, courront et seront classer sur 5 manches

LES CATEGORIES ET CLASSES D'ÂGES

Cruiser : Cruiser 13/16 (Fille/Garçon)

Cruiser Fille 17 ans et +

Cruiser 17/29

Cruiser 30/39

Cruiser 40/44

Cruiser 45 et plus

Garçon : U7 Garçon

Garçon 7ans

Garçon 8 ans

U11 : Garçon Novice / Garçon Confirmé

U13 : Garçon Novice / Garçon Confirmé

U15 : Garçon Novice / Garçon Confirmé

U17 Garçon

Homme 17/29 ans

Homme 30 ans et plus

Elite Régional

Fille : U7 Fille (avec garçon de leur âge)

U9 Fille

U11 fille

U13 Fille

U15 Fille

Fille 15 ans et +



LES RECOMPENSES :

Récompenses sur chaque manche :

Suite à la décision validait lors de la réunion des clubs BMX du 01 novembre 2022, toutes les catégories seront récompensées sur chaque manche, celles-ci sont uniquement à la charge du club organisateur.

Le club ayant libre choix de la forme, médailles, coupes, trophées ou autres.

Les récompenses finales :

Sont à la charge du comité, elles seront remises lors de la finale à Cavaillon, aux huit premiers classés de toutes les catégories.

PRESSE :

A charge de la CRBMX Région Sud de transmettre les résultats à la presse locale et au comité régional

SANCTIONS : En cas de non-respect du cahier des charges, la CRBMX Région Sud pourra aller jusqu'à la non désignation pour des organisations futures.

Pour le club organisateur :

Nom du club :

Nom du président(e) :

Tampon du club / Signature du président(e)

Pour **La CRBMX REGION SUD**

Les co-présidents

Philippe Brocart / Christian Martinez